



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 septembre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 septembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 octobre 2008

**Restructuration des locaux du groupe scolaire Louis Aragon -
Prolongation des délais d'exécution - Avenants n° 1 pour les lots 1,
2, 4, 5, 6, 7, 9 et 10**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis SIMON -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Françoise BILLY donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nathalie SEGUIN

Excusés :

Conseillers :

M. Frédéric GIRAUD - Mme Emmanuelle PARENT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 septembre 2008

DELIBERATION D20080372

PATRIMOINE BATI ET MOYENS

**Restructuration des locaux du groupe scolaire Louis Aragon -
Prolongation des délais d'exécution - Avenants n° 1 pour les lots
1, 2, 4, 5, 6, 7, 9 et 10**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition de Madame le Maire

Par délibération en date 26 octobre 2007, le Conseil Municipal a approuvé les marchés de travaux pour la restructuration du restaurant scolaire Louis ARAGON pour les lots 1, 2, 4, 5, 6, 7, 9 et 10.

Les lots 3 et 8 ont dans un premier temps été déclarés infructueux, puis attribués par Décisions du Maire.

Ces 2 lots infructueux empêchaient le démarrage des travaux de restructuration mais pas ceux des aménagements extérieurs (rampes d'accès, quai de livraison, ...) qui dépendaient uniquement du lot 1.

Un ordre de service a donc été établi pour que l'entreprise TROUBAT - lot n° 1 - démarre les travaux extérieurs. Cet ordre de service prescrivait un démarrage du chantier le 8 janvier 2008, pour une durée de 10 mois.

Après l'attribution des lots 3 et 8, un second ordre de service a été préparé pour le démarrage des autres corps d'état ; celui-ci prescrivait un démarrage des travaux le 28 mars 2008, pour une durée de 10 mois.

Or, l'article 3 de l'Acte d'Engagement des marchés de travaux stipule que « *les travaux seront réalisés dans un délai tous corps d'état ainsi défini : 10 mois pour la tranche ferme, à compter de l'ordre de service qui prescrira le démarrage de la période de préparation* ».

Le démarrage tous corps d'état des travaux étant le 8 janvier 2008, date du 1^{er} ordre de service, il convient de prolonger le délai de l'ensemble des lots de 3 mois.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les avenants de prolongation aux marchés passés pour les lots 1, 2, 4, 5, 6, 7, 9 et 10.
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ces avenants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL